

SEANCE DU 3 MARS 2021

Présents : MM LALA-LAFFONT Maryse, HODENT Monique, DERKAOUI Abdelkader, FONTES Jean-Marc, FOURQUET Guillaume, PILLIERE Annie, BARDOU Raymonde, SELARIES Pierre, BAREIL Bruno, GORIUS Céline, GAUTHIER Laura.

Absents (représentés) : M.

Secrétaire de séance : M. SELARIES Pierre

Date de la convocation : 22 février 2021

Début de séance : 20h30

Madame le Maire demande que soit rajoutée à l'ordre du jour :

- **Une délibération désignant des délégués pour représenter la commune au COPIL (Comité de pilotage de la maison médicale de Villepinte).**

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

- **COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2020 ET AFFECTATION DES RESULTATS**

Présentation des résultats de l'exercice 2020.

Madame le Maire sort de la salle du conseil pendant le vote du compte administratif.

Fonctionnement excédent comprenant la reprise de l'excédent de l'année 2019 :

+ **375 213.65 €**

Investissement déficit comprenant la reprise du déficit de l'année 2019 :

- **44 938.73 €**

Excédent global au 31 décembre 2020
375 213.65 € - 44 938.73 € = **330 274.92 €**

Affectation des résultats :

Besoin de financement en investissement : 44 938.73 €

Investissement excédent capitalisé : 44 938.73 €

Fonctionnement excédent reporté : 330 274.92 €

Votée à l'unanimité.

- **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA TRESORERIE 2020**

Approbation du compte de gestion établi par la Trésorerie de Bram pour le budget communal 2020.

Voté à l'unanimité.

- **COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2020, AFFECTATION DES RESULTATS ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020**

Présentation des résultats de l'exercice 2020.

Madame le Maire sort de la salle du conseil pendant le vote du compte administratif.

Fonctionnement excédent comprenant la reprise de l'excédent de l'année 2019 :

+ **3 903.92 €**

Il est rappelé que le conseil municipal a voté la suppression du budget CCAS. La somme excédentaire sera transférée sur le budget principal.

Compte de gestion approuvé.

Votée à l'unanimité.

- **ASSURANCE STATUTAIRE**

Le conseil municipal renouvelle son adhésion au groupement d'achat d'assurance statutaire, comptant 10 jours consécutifs de carence en cas d'absence d'agents pour raisons de santé.

Voté à l'unanimité.

- **PLATEFORME DEMATERIALISEE**

Adhésion à la plateforme dématérialisée des marchés publics ce qui permettra de réaliser des marchés pour des travaux avec l'aide de l'ATD 11 (Conseil départemental).

Voté à l'unanimité.

- **ACQUISITION DES BIENS DE LA FAMILLE SOMPAYRAC**

Suite à la proposition faite par la famille Sompayrac souhaitant se défaire des derniers biens possédés sur la commune de Villespy, le conseil municipal décide donc d'accepter leur proposition d'un montant de 12 000 € pour cette acquisition.

Voté à l'unanimité.

- **MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide d'organiser une consultation de la population pour décider de la fermeture de l'Agence Postale Communale le samedi matin.

Voté : 7 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.

- **COMITE DE PILOTAGE DE LA MAISON MEDICALE DE VILLEPINTE**

Le conseil municipal décide de désigner pour représenter la commune au sein de ce comité de pilotage :

Délégué titulaire : Jean-Marc FONTES

Déléguée suppléante : Céline GORIUS

Voté : 8 voix pour et 2 abstentions.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Plusieurs questions diverses ont été abordées.

Fin de séance : 22h50

Villespy, le 5 mars 2021

Le Maire

